



## Pommier / Poirier

**N°08**  
**04/04/2019**

Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**  
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE

### Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN  
**FDGDON 47**  
[e.marchesanfredonaqui@laposte.net](mailto:e.marchesanfredonaqui@laposte.net)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Pommier – Poirier

- **Période de floraison** : voir l'encadré « abeilles » à la fin du bulletin.
- **Tavelure** : toute pluie peut donner lieu à des projections significatives, risque élevé avec la perturbation en cours.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours, l'évolution des températures est à surveiller.
- **Tordeuse orientale** : le vol est en cours.
- **Carpocapse des pommes** : les pièges sont à installer dès à présent.
- **Acariens rouges** : les éclosions sont en cours et s'intensifient.

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine  
Pommier/Poirier Edition Sud  
Nouvelle-Aquitaine N°XX  
du JJ/MM/AA »*

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

# Pommier - Poirier

## • Stades phénologiques

### Pommier

En Lot-et-Garonne : stade E2-F à F-F2 pour Golden, Canada et Chantecler ; stade F2-G pour Granny et Gala à début H pour Pink Lady ; stade G-H pour Braeburn.

En Gironde : stade E2-F à début F2 pour Golden ; stade F-F2 à début G pour Gala.

En Dordogne : stade E2 pour Chantecler, Fuji et Golden ; stade E2-F pour Canada ; stade F pour Gala et Granny.

En Charentes : stade E2 pour Golden et Chantecler ; stade E2-F pour Gala, stade F pour Granny.



**Stade E2**

« Les sépales laissent voir les pétales »



**Stade F**

« Première fleur » (BBCH 60)



**Stade F2**

« Peine floraison » (BBCH 64)



**Stade G**

« Chute des premiers pétales » (BBCH 65)



**Stade H**

« Chute des derniers pétales » (BBCH 67)

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

### Poirier

En Lot-et-Garonne : stade F2-G à début H pour William's, Conférence et Comice ; stade G-H pour Passe Crassane à début stade I pour Harrow Sweet.

En Gironde : stade F2 à début G pour Comice à F2-G à début H pour William's ; stade G-H pour Passe Crassane.



**Stade F2**

« Pleine floraison » (BBCH 64)



**Stade G**

« Chute des premiers pétales » (BBCH 65)



**Stade H**

« Chute des derniers pétales » (BBCH 67)



**Stade I**

« Nouaison » (BBCH 70)

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

L'avance observée par rapport à 2018 se maintient (selon les variétés, 10 à 15 jours d'avance en pommiers et 7 à 14 jours en poiriers).

## • Tavelure

Les premières taches de tavelure ont été observées en ce début de semaine sur arbres non traités en Lot-et-Garonne (secteur Ste-Livrade-sur-Lot). Ces symptômes sont à mettre en relation avec la contamination des 8-10 mars (contamination qui a pu concerner l'ensemble des secteurs et la majorité des variétés).

Selon le modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, les pluies sous forme d'averses qui sont intervenues du 1<sup>er</sup> au 3 avril ont pu engendrer des contaminations de niveau « léger ».



**Tache de tavelure**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

## Contaminations enregistrées sur la période du 1<sup>er</sup> au 3 avril

	Stations Météo	Dates de contamination	Gravité*
47	Beaupuy	02/04 à 22h au 04/04 à 06h	Légère
	Béquin	03/04 à 00h au 04/04 à 06h	Légère
		01/04 à 21h au 02/04 à 14h	Légère
	Ste-Livrade-sur-Lot	01/04 à 22h au 02/04 à 09h	Légère
33	Les Leves	02/04 à 20h au 03/04 à 15h	Légère
	Quinsac	02/04 à 18h au 03/04 à 11h	Légère
16	Le Tâtre	-	-
17	St-Quantin de Rançanne	-	-

« - » : pas de contamination enregistrée sur la période interrogée

\* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

Le suivi biologique des projections d'ascospores de tavelure a mis en évidence des projections importantes lors de ces pluies.

Nous sommes dans la période où la maturation des périthèces est importante. D'après le modèle, le stock de spores projetables progresse actuellement de 2 à 2,5 % par jour.

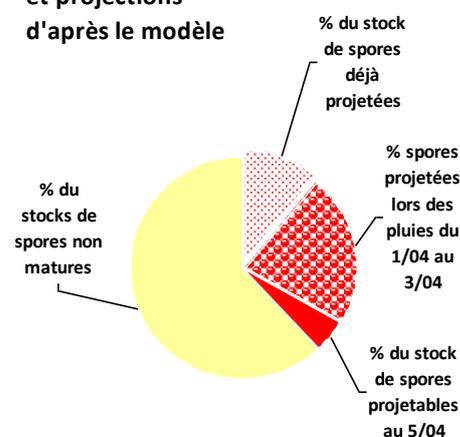
Le stock de spores déjà projetées représente, selon les sites, 25 à 35 % du potentiel annuel. Près de 20 % du stock aurait été projeté lors de la période pluvieuse du 1<sup>er</sup> au 3 avril.

### Evaluation du risque

Nous sommes dans la période où la maturation des périthèces est importante. Toute pluie peut donner lieu à des projections significatives.

Avec les averses en cours et annoncées pour les jours à venir, **le risque tavelure est élevé**, notamment pour cette fin de semaine.

### Maturation et projections d'après le modèle



### Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution rapide de la végétation et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

### • Feu bactérien

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

#### Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

### Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) est en cours. Les températures annoncées pour les 8 prochains jours ne sont pas favorables aux infections, il faut cependant rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse. Des contrôles visuels sont indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations.

#### • Oïdium

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Sur arbres touchés en 2018, des symptômes (liés aux infections de l'année dernière) sont actuellement observés et en augmentation.

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2018.



Oïdium

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

### Evaluation du risque

La période de pousse est une période à risque.

**Mesures prophylactiques :** elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.

#### • Rugosité

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

La gestion des parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

#### • Botrytis de l'œil

Le Botrytis de l'œil se manifeste par une tache brune au niveau de l'œil de la pomme. La contamination des fruits a lieu au moment de la chute des pétales. Le champignon évolue très lentement jusqu'à l'enrichissement du fruit en sucre et les symptômes ne commencent à s'exprimer qu'en été.

Des périodes pluvieuses prolongées au moment de la floraison et de la chute des pétales, augmentent les risques de contaminations.

#### • Black rot

Les symptômes sur fruits (taches noires et fermes devenant marron foncé) ne sont visibles qu'à l'approche de la récolte. Les variétés Chantecler, Fuji, Gala et Braeburn y sont très sensibles.

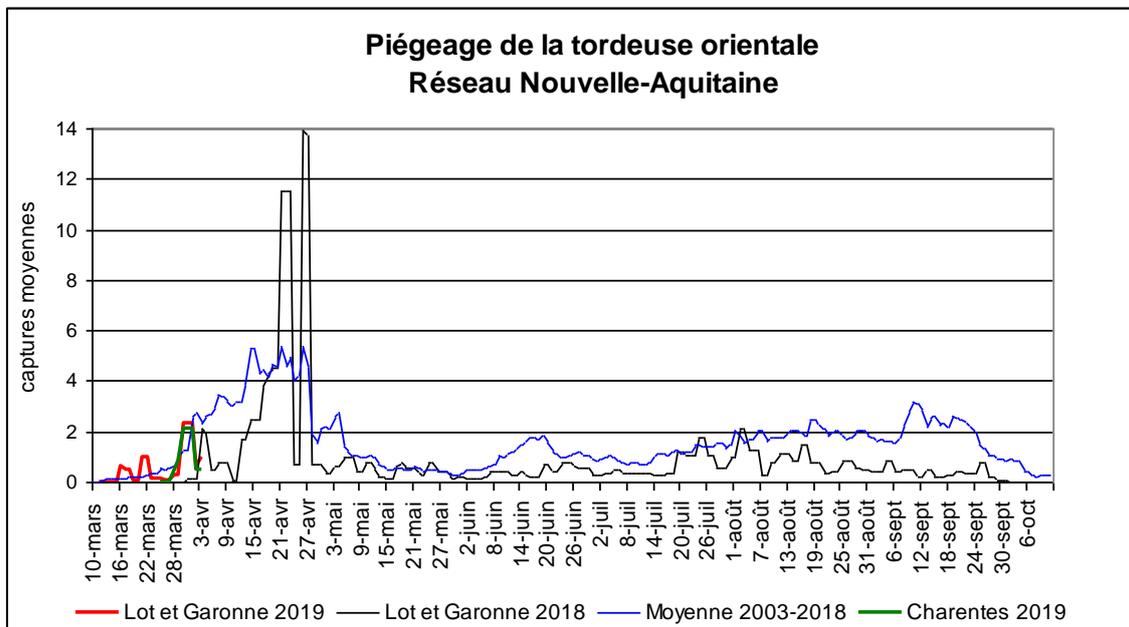
Des pluies combinées à des températures comprises entre 20 et 25°C au moment de la chute des pétales (stade G-H (BBCH 65-67)) sont favorables aux infections primaires.

### Evaluation du risque

Les températures annoncées ne sont pas favorables.

#### • Tordeuse orientale

Sur notre réseau de piégeage, le premier vol est en cours.



**Données de modélisation :** selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 2 % du potentiel de pontes de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison (11 à 12°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les pontes pourraient s'intensifier à partir des 12-14 avril. Les éclosions quant à elles pourraient débuter à partir des 12-15 avril.

#### Evaluation du risque

La période à risque de pontes est en cours. Les pontes pourraient s'intensifier à partir de la fin de semaine prochaine.



**Tordeuse orientale**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

**Mesures alternatives :** la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Lorsqu'elle est combinée avec la confusion carpocapse des pommes, elle peut être réalisée avant le début du vol de ce dernier.

Les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2019-219 du 18/03/2019 consultable en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-219>

#### • Carpocapse des pommes

Selon nos simulations et avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (11 à 12°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les premiers papillons pourraient émerger à partir de la fin de semaine prochaine.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromones sont à installer dès à présent.

**Mesures alternatives :** la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol.

Les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2019-219 du 18/03/2019 consultable en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-219>

#### • Tordeuses de la pelure

En parcelles non traitées, quelques dégâts sur bouquets floraux engendrés par différentes tordeuses sont actuellement visibles. Les larves observées sont majoritairement aux stades L2-L3.

## Evaluation du risque

La reprise d'activité des larves est en cours.

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces tordeuses doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux soit 10 bouquets sur 50 arbres.

**Seuil indicatif de risque : 5 % d'organes occupés par une larve.**

**Mesures alternatives :** la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Combinée à la confusion carpocapse des pommes, la mise en place des diffuseurs est à réaliser avant le début du vol de ce dernier.

### • Puceron cendré du pommier

Des enroulements du feuillage et le développement des colonies sont observés notamment dans les parcelles conduites en agriculture biologique.

La présence d'auxiliaires est notée au niveau des foyers (œufs et larves de syrphe).

## Evaluation du risque

La période à risque est en cours.

**Seuil indicatif de risque :** la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

### • Puceron lanigère

La reprise d'activité de ce puceron est en cours dans les parcelles à forte pression.

Les premiers adultes de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* sont observés depuis la semaine dernière. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

### • Hoplocampe

L'hoplocampe est un ravageur occasionnel. La femelle pond dans les fleurs au stade F-F2. Les éclosions débutent 10 à 15 jours plus tard. La larve se nourrit du fruit dans lequel elle forme une cavité importante. Les fruits attaqués présentent une perforation noirâtre d'où s'écoulent des déjections foncées, ils chutent prématurément.

Sur le réseau de piégeage, le vol est en cours.

**Mesures prophylactiques :** Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

### • Punaises

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

La gestion des parcelles est à réaliser en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

**Seuil indicatif de risque :** présence.

### • Cécidomyie des feuilles

La cécidomyie des feuilles est un moucheron (1,5 à 2 mm) qui pond à l'aisselle des feuilles encore enroulées. Les larves piquent les feuilles qui restent enroulées longitudinalement.

Sur notre réseau de piégeage, le vol est en cours avec des prises relativement faibles cette semaine.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

**Mesures prophylactiques :** Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

## • Psylle du poirier

Dans nos parcelles de référence, on observe actuellement des larves âgées.

**Mesures prophylactiques** : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylles doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.



**Larves âgées de psylle**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

## • Tigre du poirier

Le tigre du poirier *Stephanitis pyri* est un ravageur secondaire qui peut engendrer des dégâts importants en parcelles de pommiers et de poiriers conduites en agriculture biologique.

La reprise d'activité du tigre du poirier est en cours en parcelles de pommiers à forte pression. Des adultes sont observés sur jeunes feuilles.

## • Acariens rouges

Les éclosions sont en cours et se sont intensifiées depuis la fin de semaine dernière dans nos suivis biologiques. En parcelles à forte pression de jeunes larves d'acariens ont été observées en ce début de semaine.

Selon nos simulations réalisées à partir d'œufs d'acariens rouges placés en étuve et avec des prévisions de températures moyennes de l'ordre de 11 à 12°C pour les jours à venir, le stade 50 % d'éclosions pourrait être atteint à partir des 9-13 avril et le stade 80 % autour des 16-20 avril.



**Larves d'acariens rouges**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

## • Auxiliaires

Les auxiliaires reprennent leur activité, au niveau des foyers de pucerons, on observe régulièrement des œufs et de jeunes larves de syrphe. Quelques coccinelles et des cantharides sont également visibles.



**Jeune larve de syrphe**



**Coccinelle asiatique**

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)



**Coccinelle *Stethorus***

## • Réseau de piégeage

A cette période de l'année, un papillon *Pammene sp* peut être occasionnellement piégé dans les pièges tordeuse orientale. Il se différencie par la présence d'une tache nette de couleur blanche à l'intersection des ailes supérieures. Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ce papillon.



**Adulte de *Pammene sp***

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

## • Période de floraison

***Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2018 sur les abeilles***

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes** : Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*